

**SOUS LA DIRECTION DE
LUDIVINE BANTIGNY, QUENTIN DELUERMOZ,
BORIS GOBILLE, LAURENT JEANPIERRE,
EUGÉNIA PALIERAKI**

**Une histoire
globale
des révolutions**



La Découverte

TEMPORALITÉS RÉVOLUTIONNAIRES

Ivan Ermakoff

Comment rendre compte du temps des révolutions ? Si l'on s'en tient à une visée chronologique, la question au premier abord ne semble guère poser de difficultés. L'usage courant ne consiste-t-il pas à désigner le temps d'une révolution à partir des bornes imputées à sa chronologie ? Dans cette optique, l'événement « révolution » a un commencement et une fin. La mise en cause effective et explicite des rapports de pouvoir dont les organisations d'État se portent garantes marque son commencement. Le rétablissement d'une structure durable de pouvoir témoigne de sa fin. Ces bornes sont les repères à la lumière desquels nous pouvons envisager d'arpenter le temps de l'événement. La question dès lors devient celle des critères à mettre en œuvre afin de les identifier.

Si toutefois nous nous efforçons de mettre cette première réponse à l'épreuve en élargissant la focale, la morphologie du temps des révolutions se révèle plus complexe : il n'est pas rare que les révolutions surviennent « en grappes ». Songeons au dernier quart du XVIII^e siècle de part et d'autre de l'Atlantique, aux bouleversements politiques dont l'Europe est le théâtre en 1848, aux événements révolutionnaires qui ébranlent les régimes autoritaires et patrimoniaux dans la décennie qui précède la Grande Guerre, aux révolutions anticoloniales après la Seconde Guerre mondiale, à l'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est en 1989, ou encore aux mobilisations révolutionnaires au Moyen-Orient en 2011. Chacune de ces grappes événementielles se déploie dans un espace-temps qu'une réflexion sur le temps des révolutions ne saurait ignorer.

Le constat se complexifie d'un degré supplémentaire lorsque, par un mouvement inverse, nous nous focalisons sur les protagonistes d'un évé-

ment particulier. La chronologie qui se dessine à cette échelle implique des groupes dont les actions répondent à des motivations et des circonstances diverses. Certains improvisent. D'autres invoquent un modèle hérité de l'histoire. D'autres encore sont dans l'expectative. Les représentations des uns ne sont pas les représentations des autres. Le rapport au temps de l'événement varie selon le groupe considéré. La présomption d'un temps révolutionnaire univoque se révèle illusoire.

La variation des échelles d'observation met donc à nu de multiples dimensions temporelles qu'il importe d'explorer en tant que telles. Elle rend manifestes des expériences contrastées du temps de l'événement. Ces simples repérages invitent à substituer à la notion de « temps », entendu comme la réalité objective d'une succession d'états – réalité quantifiable redevable d'une métrique –, celle de « temporalité », conçue comme une expérience du temps. Pour que les modalités de cette expérience affectent la dynamique des conflits et des alliances, il faut qu'elles acquièrent, dans une conjoncture donnée, une dimension collective.

En d'autres termes : l'examen des temporalités propres à une classe d'événements ou de conjonctures n'est guère envisageable sans l'analyse des différents types d'expériences collectives auxquels cette classe donne lieu¹. La multiplicité des temps propres à un événement révolutionnaire reflète en définitive la multiplicité de ces expériences. Elles en façonnent la dynamique. De ce constat découle une proposition de méthode : le « temps » des révolutions peut être appréhendé à la lumière des groupes qui en sont parties prenantes. Leurs actions, réactions et états subjectifs, parce qu'ils actualisent de fait la dimension temporelle d'événements aussi complexes, offrent l'ancrage empirique qui permet d'en rendre compte.

Il s'agit en conséquence d'éclairer les types – ou schèmes – d'expérience temporelle que charrient les événements révolutionnaires. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'attention se portera sur des expériences collectives que les études de cas font apparaître comme particulièrement prégnantes : le passage à l'acte sans préméditation, la conjuration, la propagation de l'action révolutionnaire, l'indétermination collective, la mise en œuvre de l'utopie, l'exercice de la violence, la normalisation et l'impact *post factum*. Afin d'ancrer la description de ces schèmes de temporalité dans l'épaisseur d'expériences collectives, on s'appuiera sur des documents primaires en variant les focales géographiques et temporelles.

1. Ivan Ermakoff, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008, chapitres 7-9 ; « Theory of practice, rational choice and historical change », *Theory and Society*, 39, 2010, p. 529-548.

Aucun de ces schèmes temporels n'est nécessaire en tant que tel : ni l'émergence, la dynamique ou la résorption d'une révolution ne requièrent *a priori* un type d'expérience collective en particulier. De même serait-il erroné de supposer que dans l'ordre où ce chapitre les présente, ces schèmes de temporalité constituent une séquence type. Leur agencement séquentiel se révèle *de facto* très varié. En outre, parce que ces expériences impliquent différents groupes, elles peuvent être chronologiquement simultanées¹.

Quelques clarifications terminologiques s'imposent. Une action collective est qualifiée ici de « révolutionnaire » du point de vue de ses objectifs si elle vise à renverser une structure de pouvoir. Elle l'est également dans ses effets si elle met en cause la pérennité de cette structure. Une « structure de pouvoir » désigne un agencement durable de capacités décisionnelles. Pour les cas qui nous intéressent, la structure de pouvoir en jeu est celle que perpétuent les dirigeants et les membres des organisations d'État (administration, justice, armée, police). En conséquence, une conjoncture politique devient révolutionnaire dès lors que la mise en cause d'une structure de pouvoir ébranle la capacité régulatrice ou coercitive des organisations d'État. Cette conceptualisation ne préjuge pas d'un régime politique ou d'un projet idéologique.

Improvisations

« Après la Pentecôte [en 1524] les paysans du comté de Stühlingen à Bomdorf se soulevèrent contre leur seigneur en raison de multiples griefs [...] ils ne voulaient plus subir des corvées journalières aussi longues. [...] Ils se réunirent et décidèrent unanimement de la forme [*Gestalt*] à donner à leur revendication de manière à respecter l'évangile et la justice. À leur tête, ils nommèrent Hans Müller de Bulgenbach » (chronique du notaire Andreas Lettsch au service du cloître de Saint-Blasien)².

En déniaut au seigneur local le droit d'imposer ses requêtes et ses exigences selon son bon vouloir, les paysans de Stühlingen vont à l'encontre des règles, explicites ou non, qui régissent les rapports sociaux en Haute-Souabe : leur action transgresse la hiérarchie d'une société d'ordres. De telles mobilisations

se multiplient au cours des mois suivants jusqu'à aboutir au printemps 1525 dans les États allemands du Sud et de l'Ouest à l'émergence du plus important mouvement insurrectionnel que connaît l'Europe avant les soubresauts révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle.

Le cas Stühlingen peut être analysé comme le prototype d'une classe d'actions dont l'émergence et la dynamique mettent en jeu quatre temporalités : l'expérience d'un mécontentement collectif, le passage à l'acte, l'auto-organisation et l'élaboration idéologique.

La mobilisation s'inscrit dans un historique de griefs partagés¹. La chronique léguée par un scribe œuvrant pour le compte du sénéchal Georg von Waldburg indique que « les paysans du landgrave de Stühlingen se révoltèrent contre leur seigneur, le comte Sigmund de Lupfen, en disant qu'ils ployaient sous les services féodaux et qu'ils étaient appauvris par ses jeux et ses chasses² ». La modalité du passage à l'acte a les traits caractéristiques d'une mobilisation spontanée : le basculement dans l'action collective se fait sans planification préalable. Les paysans de Stühlingen se soulèvent en mai 1524 sous le coup d'une exaspération suscitée par une demande jugée irrecevable³.

N'ayant pas planifié la mobilisation, les acteurs se donnent un cadre organisationnel après s'être engagés dans l'action collective. Les formes d'organisation qu'ils adoptent sont le plus souvent empruntées à la mémoire de mobilisations passées, ou inspirées d'activités communes sans exclure certaines innovations liées en partie aux aléas des circonstances. Se dessinent ainsi des scripts d'actions susceptibles de différer selon le type de mobilisation, l'époque et l'aire géographique⁴.

De même, en raison du caractère spontané de l'action collective, l'élaboration d'objectifs politiques transcendant les enjeux locaux se fait au cours de la mobilisation. En mars 1525, les représentants de plusieurs mouvements insurrectionnels se réunissent à Memmingen, proclament la création d'une confédération paysanne et adoptent un texte de revendications en douze articles exigeant la possibilité pour les communes rurales de choisir leur pasteur (article 1), une gestion communautaire de la dîme (article 2), l'abolition du servage (article 3), la réduction des corvées (article 6), la restitution des biens collectifs liés aux

1. Cette conception de la temporalité comme expérience collective n'est évidemment pas exclusive. Qu'il suffise de mentionner la distinction entre temps court, temps des cycles et temps des structures (Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales : La longue durée », *Annales*, 13(4), p. 725-753, 1958), les considérations sur le rythme des mouvements sociaux (Doug McAdam et William H. Sewell Jr, « It's about time: Temporality in the study of social movements and revolutions », p. 89-125, in Ronald R. Aminzade et al. (dir.), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001), ou encore les « régimes d'historicité » entendus comme des ensembles de représentations culturelles reflétant le rapport d'une société à son temps (François Hartog, *Régimes d'historicité*, Paris, Seuil, 2003, p. 19-27).

2. Chronique reproduite in Günther Franz (dir.), *Quellen zur Geschichte des Bauernkrieges*, Munich, R. Oldenbourg, 1963, p. 85-86.

1. Günther Franz, *Der deutsche Bauernkrieg*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975, p. 101.

2. Chronique reproduite in Ludwig F. Baumann, *Quellen zur Geschichte des Bauernkriegs in Oberschwaben*, Tübingen, Literarischer Verein, 1876, p. 527.

3. Tom Scott et Bob Scribner, *The German Peasants' War. A History in Documents*, Atlantic Highlands, Humanities Press International, 1990, p. 20 ; Kelly DeVries, « Lucifer and his angels: A look at the German peasants' revolt », *Medieval Warfare*, 6(6), 2017, p. 8.

4. Tom Scott et Bob Scribner, *The German Peasants' War*, op. cit., p. 15.

ressources naturelles (articles 4, 5 et 10) et une plus grande équité en matière de justice et de répartition des moyens de subsistance (articles 7, 8 et 9).

Les revendications portant sur la possibilité de choisir son pasteur, l'abolition du servage et l'abolition de la dîme ont une portée révolutionnaire « pratique » car elles remettent en cause les structures de pouvoir locales, les capacités de financement des seigneurs et des institutions religieuses ainsi que leurs privilèges décisionnels. À cette dimension « pratique » s'ajoute une dimension spirituelle, le préambule du texte et le dernier article exprimant le désir de concilier l'ordre du monde avec la parole divine¹. Pour les observateurs contemporains, ces visées révolutionnaires ne font guère de doute².

Une action collective qui transgresse une structure de pouvoir n'est pas destinée en tant que telle à devenir révolutionnaire. Les demandes qui l'animent peuvent demeurer « conservatrices », comme le montrent les manifestes des révoltes antifiscales en France à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle³. Les insurgés en Guyenne (1548), en Angoumois (1636), en Normandie (1639), ou encore en Bretagne (1675), pour ne citer que quelques exemples, n'entendent pas mettre fin à leur condition. Leurs principales demandes visent à restaurer un *statu quo* compromis par l'adoption de nouveaux impôts⁴.

Cette simple observation soulève la question des processus qui conduisent les auteurs d'une transgression politique ou sociale à faire valoir une vision du monde en porte à faux avec les structures existantes. Les révoltes paysannes de 1524-1525 dans les États allemands surgissent dans un contexte où les appels à la réforme religieuse ont acquis une visibilité considérable (Martin Luther a publié ses quatre-vingt-quinze thèses près d'une décennie auparavant, en 1517). L'existence d'un imaginaire transgressif ne suffit pas cependant à en faire un vecteur de mobilisation. Pour qu'il le devienne, il importe que les acteurs historiques se l'approprient par un processus d'adhésion collective.

Conjurations

Transportons-nous à Saint-Domingue (actuellement Haïti) en 1791. Le 20 août, des membres de la municipalité de Limbé interrogent François Dechaussée, « esclave de Monsieur Chapotin », arrêté

après l'incendie d'un entrepôt. Dans sa déposition, François Dechaussée explique : « Il s'est tenu, le dimanche 14 août, sur l'habitation Lenormand au Morne-Rouge, une très nombreuse assemblée de nègres, composée de deux députés de tous les ateliers. [...] Cette assemblée était destinée à fixer le jour de l'insurrection depuis longtemps méditée. [...] Nous devons d'abord nous emparer du Cap en fondant sur cette ville à l'improviste. [...] et le Cap, qui est le boulevard, le rempart de la colonie une fois emporté, le reste de la colonie ne sera plus pour nous qu'un coup de main¹. »

« Fixer le jour de l'insurrection », attaquer « à l'improviste », une fois la place forte conquise, se rendre maîtres du reste de la colonie : le schéma temporel qui structure une conjuration renverse celui d'une action collective improvisée. La conjuration suppose un plan d'action prémédité, requiert une évaluation du moment opportun, impose l'impératif du secret jusqu'à son déclenchement et implique, compte tenu des risques encourus, un fort engagement mutuel des insurgés². Au regard de ces impératifs, le fait que les délégués de la réunion du 14 août 1791 soient pour la plupart des « commandeurs », c'est-à-dire des esclaves exerçant des tâches de supervision³, n'est pas incident.

La conjuration s'inscrit ainsi à la confluence de deux temporalités : une aspiration politique et un examen d'opportunité. Depuis 1789, les nouvelles de la métropole accréditent l'idée d'une égalité de conditions. Ces nouvelles se disséminent *via* les interactions informelles dans les ports, les marchés et les plantations⁴. En phase avec cet arrière-plan idéologique, la perspective de mesures d'émancipation prend corps⁵ : François Dechaussée indique dans sa déposition qu'à la réunion du 14 août un « jeune mulâtre » annonce que « le Roi [a] accordé trois jours [libres] par semaine, que les Blancs s'y opposaient, et que le roi et l'assemblée nationale devaient envoyer des troupes pour soutenir [les] droits [des esclaves] ». L'objectif tactique est de laisser les « blancs » se « combattre » les uns les autres afin de profiter de l'effet de

1. Déposition de François Dechaussée reproduit dans « Extrait du journal des Colonies, n° 17 : Rapport de la municipalité de Limbé », p. 3 (Schomburg Center for Research in Black Culture, New York Public Library, Kurt Fisher Haitian collection, Box 8a, Folder 5 : 1791-1794, Microfilm 6).

2. C.L.R. James, *The Black Jacobins. Toussaint Louverture and the San Domingo Revolution*, Dial, New York, 1938, p. 66-67.

3. Carolyn Fick, *Haïti, naissance d'une nation. La révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*, Montréal, Éditions du CIDIHCA, 2014, p. 193.

4. Carolyn Fick, *ibid.*, p. 189 ; Sudhir Hazareesingh, *Black Spartacus. The Epic Life of Toussaint Louverture*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2020, p. 46.

5. David Geggus, « Slavery, war, and revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », in David Barry Gaspar et David Patrick Geggus, *A Turbulent Time, The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, p. 10.

1. Peter Blickle, *Die Revolution Von 1525*, Vienne, Oldenbourg, 1975, p. 33-34.

2. Heiko Oberman, « The gospel of social unrest: 450 years after the so-called "German Peasants' War" of 1525 », *The Harvard Theological Review*, 69(1/2), 1974, p. 169.

3. Yves-Marie Bercé, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du xvi^e au xix^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. 53.

4. Madeleine Foisil, *La Révolte des nu-pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, PUF, 1970, p. 189.

surprise¹. L'opportunité semble d'autant plus propice que les conflits d'intérêt et les luttes de pouvoir au sein des colons, entre planteurs et négociants, ne cessent de s'envenimer².

L'insurrection des esclaves des plaines du Nord à Saint-Domingue sera déclenchée le 22 août, très vraisemblablement en avance sur la date prévue par crainte qu'elle ne soit déjouée³.

Lorsque de surcroît les conjurés passent à l'acte en vue de mettre en œuvre un plan explicite de réorganisation institutionnelle, il n'est pas rare qu'ils invoquent un référent historique comme modèle. Dans la première décennie du xx^e siècle, les dirigeants ottomans du Comité Union et Progrès (CUP) font le diagnostic que seule une assemblée législative détentrice de la souveraineté nationale est à même d'assurer le redressement d'un Empire ottoman en déshérence. Les buts proposés (la transformation de l'État) ainsi que les moyens choisis pour les atteindre (l'établissement d'institutions représentatives) s'inspirent du modèle qu'incarne à leurs yeux la Révolution française⁴.

Le script opératoire mis en œuvre en 1908 afin de forcer la main du sultan n'a pas toutefois d'équivalent au cours de la révolution de 1789. En effet, au printemps 1908, les comités directeurs du CUP dans les provinces de la Macédoine poursuivent deux tâches parallèles : d'une part, noyauter les organisations d'État afin d'orchestrer, le moment venu, la défection des fonctionnaires et des cadres de l'armée ; d'autre part, obtenir, ou imposer, l'engagement que les communautés villageoises prendront part à la mobilisation le jour du soulèvement⁵. Le mouvement insurrectionnel est lancé début juin. En moins de trois semaines, les insurgés sont maîtres de la province. Ils exigent du sultan l'instauration d'un régime parlementaire.

Propagations

« La révolution russe [de 1905] a eu un impact particulièrement étonnant ici [à Téhéran]. On a accordé beaucoup d'attention aux événements de Russie et un nouvel état d'esprit semble s'être emparé du

peuple. Les gens sont lassés de leurs dirigeants. S'appuyant sur l'exemple de la Russie, ils en sont venus à penser qu'une autre forme de gouvernement, meilleure que l'actuelle, est possible¹. »

Ce témoignage, extrait d'une lettre privée, écrite en août 1906 par un membre de la délégation diplomatique britannique à Téhéran, met en évidence l'un des processus générateurs des phénomènes de diffusion révolutionnaire : l'émulation. Les acteurs, prenant connaissance d'un mouvement révolutionnaire dans un régime politique qu'ils envisagent comparable au leur, révisent à la hausse leur capacité d'action. L'événement révolutionnaire dont ils prennent connaissance – en l'occurrence l'octroi par le tsar Nicolas II d'une Constitution libérale en octobre 1905 – ouvre le champ des possibles. Il apporte la preuve qu'une action du même type dans un contexte institutionnel similaire peut être suivie d'effets. La mobilisation des uns, voire leur succès éventuel, rend plausibles la mobilisation et le succès des autres. L'émulation découle de cette prise de conscience.

Dans le cas de mobilisations au sein d'un espace politique national ou fédéral, les phénomènes de propagation révolutionnaire relèvent d'une motivation supplémentaire : la révision à la baisse des risques potentiels. Les ressources étatiques n'étant pas indéfiniment extensibles, la multiplication des actes de défiance et de contestation rend la répression plus difficile. Les organisations coercitives de l'État (armée, police, milices) peuvent également se révéler débordées par la situation. L'incitation à la rébellion n'en devient que plus forte.

On ne comprend guère la rapidité avec laquelle les institutions fédérales de l'Union soviétique se délitent à la fin des années 1980 si l'on ne prend en compte les effets de résonance – l'accroissement des amplitudes – dus à la conjugaison de ces deux mécanismes constitutifs des phénomènes de propagation (émulation et anticipation des risques à la baisse). En 1987, le Kremlin se voit confronté à de multiples fronts de contestation : à Moscou, en Ouzbékistan, dans le kraï de Krasnodar pour le retour des Tatars en Crimée ; dans les États baltes en commémoration des victimes des politiques staliennes, et contre les accords Molotov-Ribbentrop ayant permis l'annexion ; en Arménie contre les actes de pollution et en faveur du rattachement du Karabakh à l'Arménie. Aux cours des deux années suivantes, la direction du Parti communiste révèle ses divisions au grand jour, les événements protestataires se multiplient, et les revendications ethno-nationalistes deviennent

1. Déposition de François Dechaussée (voir note 12), p. 3.

2. Manuel Covo, *Entrepôt of Revolutions. Saint-Domingue, Commercial Sovereignty, and the French-American Alliance*, Oxford, Oxford University Press, 2022, chapitres 3 et 4.

3. David Geggus, « La cérémonie du Bois Caïman », in Laënnec Hurbon (dir.), *L'Insurrection des esclaves de Saint-Domingue (22-23 août 1791)*, Paris, Karthala, 2000, p. 160-161.

4. Nader Sohrabi, *Revolution and Constitutionalism in the Ottoman Empire and Iran*, New York, Cambridge University Press, 2011, p. 135.

5. Şükrü Hanioglu, *Preparation for a Revolution. The Young Turks, 1902-1908*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 236-237 ; Nader Sohrabi, *Revolution and Constitutionalism*, op. cit., p. 100-108.

1. Lettre reproduite in Edward Granville Browne, *The Persian Revolution, 1905-1909*, Cambridge, Cambridge University Press, 1910, p. 120 ; cité in Charles Kurzman, *Democracy Denied, 1905-1915. Intellectuals and the Fate of Democracy*, Cambridge, Harvard University Press, 2008, p. 4.

plus explicites et plus fréquentes. Impensable auparavant, l'éventualité d'un éclatement institutionnel s'immisce dans l'éventail des possibles¹.

Sous la plume des contemporains ou des analystes, ces proximités temporelles se prêtent aisément à des évocations métaphoriques empruntées aux quatre éléments (« vague », « incendie », « onde de choc », « tempête ») ou s'inspirant du langage de la contagion (« épidémie insurrectionnelle² »). Quelle que soit l'armature symbolique, l'idée sous-jacente est la même : la mobilisation se développe de son propre fait. En se propageant, elle acquiert une puissance propre.

Ces désignations métaphoriques supposent qu'un rapport de cause à effet puisse être démontré entre les événements qu'elles désignent. Or ces imputations causales ne sont pas toujours établies. Prenons l'exemple des événements révolutionnaires en Catalogne (1640), au Portugal (1640), en Angleterre (1643), à Naples (1647), en France (1648) et aux Pays-Bas (1650). À première vue, la proximité temporelle de ces événements accrédite l'image d'une « lame de fond ». L'enquête historique montre néanmoins que les insurgés en Angleterre et en France ignorent pour l'essentiel les révoltes dans la péninsule Ibérique³. Par ailleurs, loin d'opérer comme source d'inspiration, l'exécution de James I^{er} en Angleterre est pour beaucoup d'acteurs politiques en Europe un contre-modèle⁴.

Indécisions

En janvier 1917, une commission présidée par le général Khabalov, chef de la région militaire de Saint-Petersbourg, finalise l'élaboration d'un plan de lutte contre les mouvements insurrectionnels. « La capitale avait été divisée en six secteurs administrés par des "maîtres de police" et subdivisés en quartiers. À la tête de toutes les forces armées, on avait placé le général Tchébykine, commandant en chef des réserves de la Garde. Les régiments furent répartis dans les quartiers⁵. » Les grèves éclatent le jeudi 8 mars (23 février selon l'ancien calendrier grégorien). Elles s'amplifient le lendemain parallèlement aux manifestations et aux réunions improvisées. Khabalov s'en remet au plan d'action finalisé quelques semaines

auparavant : « [II] ne recourait pas encore à la fusillade. Non certes par bonté d'âme ! Mais tout avait été prévu et prémédité ; les coups de fusil partiraient à leur heure¹. »

La montée en puissance d'une action révolutionnaire met en demeure les groupes qui sont partie prenante du régime en raison de leurs fonctions, de leurs convictions ou de leurs intérêts. Lorsque les mouvements se proclamant ouvertement révolutionnaires font face à un appareil étatique relativement cohérent et centralisé, il y a tout lieu de penser que les tenants du pouvoir s'efforceront de mettre en œuvre un plan de contre-insurrection.

Un tel plan, cependant, ne peut aboutir si les organisations mobilisées à cette fin rechignent à s'en faire les exécuteurs. Quand les membres de ces organisations doivent exercer une violence qui leur répugne, la tension est considérable. Lors de la manifestation du 10 mars/25 février sur l'avenue Nevski, Kaïourov, faisant face aux soldats en première ligne, observe leurs hésitations : « Devant régnait le désarroi. Les femmes, les yeux pleins de larmes, criaient aux soldats : "Camarades, enlevez vos baïonnettes, joignez-vous à nous !" Les soldats, troublés, jetaient des regards rapides sur leurs camarades². » La situation somme les agents de l'État d'opter pour une ligne de conduite. Pactiser ? Faire défection ? Se rebeller ? Obéir aux ordres ?

Dans ces moments d'indécision, le rapport des acteurs au temps est comme suspendu. Les groupes, mis au défi d'un imprévu qui les bouscule, oscillent. L'hésitation témoigne d'une indétermination collective et de la possibilité d'un basculement³. Les acteurs éprouvent alors la tentation de l'évitement – ils souhaiteraient ne plus être confrontés à la perspective d'un choix – au moment même où les enjeux politiques leur enjoignent de se déterminer collectivement. Trotski a remarquablement transcrit ces moments de mise en suspens et leur impact sur les dynamiques de confrontation : « L'heure critique de la prise de contact de la masse assaillante avec les soldats qui lui barrent la route a sa minute critique, c'est lorsque le barrage des capotes grises ne s'est pas encore disloqué, quand les soldats se tiennent encore épaule contre épaule, mais hésitent déjà, tandis que l'officier, rassemblant ce qui lui reste de courage, commande le feu. Les cris de la foule, hurlements d'épouvante et de menace, couvrent, mais à moitié seulement, la voix du chef. Les fusils sont

1. *Ibid.*, p. 108.

2. Témoignage publié dans *Proletarskaia Revoloutsia*, I(13), 1923 ; traduit par Jean-Jacques Marie in *Les paroles qui ébranlèrent le monde. Anthologie bolchévique 1917-1924*, Paris, Seuil, 1967, p. 34.

3. Ivan Ermakoff, « The structure of contingency », *American Journal of Sociology*, 121(1), 2015, p. 107-108. Jean-Baptiste Gallopin rend compte en ces termes du moment qui a conduit à la défection d'une partie des membres de l'appareil de sécurité en Tunisie le 14 janvier 2011 : Jean-Baptiste Gallopin, « Dilemma and cascades in the armed forces: The Tunisian Revolution », *Democracy and Security*, 15(4), 2019, p. 328-360.

1. Mark Beissinger, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, New York, Cambridge University Press, 2002, p. 62-89.

2. Yves-Marie Bercé, *Histoire des croquants*, Paris, Seuil, 1986, p. 127 ; *Croquants et nu-pieds*, op. cit., p. 63.

3. Roger Bigelow Merriman, *Six Contemporaneous Revolutions*, Hamden, Archon Books, 1963, p. 96-97.

4. *Ibid.*, p. 92-93.

5. Léon Trotski, *Histoire de la Révolution russe. Tome 1 : La Révolution de Février*, Paris, Seuil, 1950, p. 109.

en suspens, la foule presse... à la seconde la plus critique, quand l'officier va presser la gâchette, son geste est prévenu par un coup de feu parti de la foule qui a ses Kaïourov et ses Tchougourine. Cela décide non seulement de l'issue d'une escarmouche dans la rue, mais peut-être des résultats de toute la journée ou même de toute l'insurrection¹. »

Les groupes engagés dans une action révolutionnaire ne sont pas exempts de ces moments d'indétermination. Le dimanche 11 mars/26 février, les responsables bolchéviques de Saint-Petersbourg hésitent sur la marche à suivre : « Nous discutâmes de la situation présente et de la conduite que nous tiendrions le lendemain. Certains camarades firent des remarques sceptiques et se demandèrent s'il ne fallait pas appeler les masses à cesser la grève². » Trotski a traduit ainsi les termes de cette hésitation : « Cependant, aujourd'hui, le 26, l'alarme gagne les districts. Faméliques, fourbus, grelottants, sous le fardeau d'une énorme responsabilité historique, les meneurs de Vyborg [quartier ouvrier et industriel de Saint-Petersbourg] tenaient des conciliabules, hors la ville, dans des potagers, échangeant leurs impressions, essayant d'établir ensemble un itinéraire. Lequel ? Celui d'une nouvelle manifestation ? Mais à quoi mènerait une démonstration de gens désarmés si le gouvernement avait décidé d'aller jusqu'au bout ? Question qui torture les consciences³. »

Utopies en acte

« Que les villages prennent possession de leurs terres et des ressources en eau. En cas de difficultés, seule la commission agricole adéquate [celle dont relèvent les villages] est qualifiée pour les résoudre, non pas les chefs militaires » (lettre d'Emiliano Zapata à Suárez, État de Morelos, mai ou juin 1915)⁴.

En mai 1915, le Mexique est depuis quatre ans en proie à une guerre civile à géométrie variable opposant tantôt les partisans d'un régime oligarchique aux groupes armés se réclamant de la révolution, tantôt d'anciens alliés de la coalition révolutionnaire. Dans l'État de Morelos, les paysans se sont employés à occuper les terres annexées par les grandes exploitations (haciendas) dès mai 1911⁵. En 1914, après la défaite militaire du gouverne-

ment contre-révolutionnaire de Victoriano Huerta, ces actes d'expropriation se généralisent à l'ensemble de la province.

Aux communautés villageoises revient le choix entre une gestion communale ou au contraire individualiste des terrains expropriés¹. En tant que projet politique, l'organisation sociale en gestation dans ces décisions correspond à « l'utopie d'une libre association de clans ruraux² ». La conjoncture révolutionnaire rend ainsi possible une refondation « par le bas » de la société locale, c'est-à-dire par ceux-là mêmes qui se veulent à la fois acteurs et sujets de leurs destins collectifs. Dans cette configuration temporelle, l'utopie est à l'initiative des soutiers de la révolution. Elle engage un rapport au présent des relations sociales affranchi des contraintes hiérarchiques.

Appréhendée à la lumière des dynamiques collectives qu'elle induit, l'utopie en acte se révèle plus équivoque : quand, dans la lettre à Suárez citée plus haut, Zapata évoque des « difficultés éventuelles », il a en tête les multiples conflits entre communautés, clans ou familles susceptibles d'émerger lors des décisions de partage et d'appropriation³. La résolution de ces conflits requiert l'intervention d'instances arbitrales bénéficiant du soutien des autorités révolutionnaires (les « commissions agricoles »). De même, la capacité à déjouer les coups de force et les abus de pouvoir lors d'un partage de terres suppose l'existence et l'intervention possible d'organisations étatiques⁴.

À l'utopie émergente d'une autogestion démocratique s'oppose la pratique autoritaire d'une refondation des rapports sociaux imposée « d'en haut ». Dans ce dernier cas, l'« utopie » est décrétée. Le présent de l'expérience collective est sommé de se soumettre à un schéma dont la validité est supposée atemporelle par ses concepteurs. La création en novembre 1931 d'une « république soviétique chinoise » dans la province du Jiangxi consacre le contrôle militaire et politique du Parti communiste chinois dans cette province⁵. Forte de cette mainmise politique, la direction du Parti inaugure une réforme agraire censée répondre aux aspirations des paysans les plus défavorisés selon le programme établi en mai 1927 : confiscation des terres des propriétaires fonciers et mise en place d'organisations fondées sur les conseils de village. Or les rapports internes au Parti soulignent la résistance que les paysans opposent à cette

1. Léon Trotski, *Histoire de la Révolution russe*, op. cit., p. 123.

2. Témoignage de Kaïourov, in Jean-Jacques Marie, *Les paroles qui ébranlèrent le monde*, op. cit., p. 50.

3. *Ibid.*, p. 113.

4. Lettre citée par Helga Baitenmann, *Matters of Justice. Pueblos, Agrarian Reform, and Judiciary in Revolutionary Mexico*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2020, p. 239.

5. Samuel Brunk, *Emiliano Zapata. Revolution and Betrayal in Mexico*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1995, p. 44.

1. John Womack, *Zapata and the Mexican Revolution*, New York, Knopf, 1969, p. 228-229.

2. *Ibid.*, p. 224 ; Alan Knight, *The Mexican Revolution. Volume 1 : Porfirians, Liberals and Peasants*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 312-318.

3. Helga Baitenmann, *Matters of Justice*, op. cit., p. 80-82.

4. Samuel Brunk, *Emiliano Zapata*, op. cit., p. 150.

5. Baohui Zhang, « Communal cooperative institutions and peasant revolutions in South China, 1926-1934 », *Theory and Society*, 29(5), 2000, p. 704.

politique et leur attachement aux structures communautaires traditionnelles fondées sur les lignages patrilinéaires : « De nombreux paysans, en défense des lignages, s'élèvent contre le partage des grains et des propriétés. Nous ne pouvons ni les fusiller, ni les emprisonner¹. »

Modalités de la violence

Analyser la violence ou plus exactement le temps de la violence, dans les conjonctures révolutionnaires, c'est ouvrir un chapitre qui semble inépuisable. Il est hautement probable que les confrontations qui ébranlent une structure de pouvoir suscitent des actes de violence, parce que les cadres régulateurs se délitent, n'existent pas, ou n'existent pas encore, et que les enjeux sont perçus comme fondamentaux. Au-delà de ce constat d'ensemble, la multiplicité des formes que revêt l'exercice de la violence tout comme la diversité de ses contextes et de ses motivations éventuelles posent autant de défis à l'analyse. Envisageons trois cadres interactionnels correspondant à trois dynamiques temporelles : les actes perpétrés en l'absence d'organisation, la violence exercée *via* une structure de commandement et l'incitation organisationnelle à une violence de masse.

« Des groupes considérables se sont formés ; des hommes y ont répandu [l'idée] qu'en partant pour aller combattre les ennemis extérieurs il fallait se délivrer des ennemis de l'intérieur [...] et à peine le tocsin a-t-il sonné qu'un certain nombre d'hommes s'est porté vers l'Abbaye et les Carmes. [...] Là ont été égorgées une foule de victimes » (*Le Patriote français*, 3 septembre 1792)². En se faisant l'écho des croyances, ces quelques lignes éclairent le processus de décision. Les « ennemis extérieurs » désignent les armées alliées du Saint-Empire avec lequel la France est en guerre depuis quelques mois. Début septembre (1792), la chute de Longwy et celle, probable, de Verdun aux mains des armées prussiennes ont été annoncées, rendant soudainement tangible la menace d'une invasion. L'« ennemi de l'intérieur » englobe tous ceux qui entendent restaurer la royauté, mise à bas quelques semaines auparavant (10 août 1792) avec l'attaque meurtrière des Tuileries et l'emprisonnement du roi et de sa famille.

L'heure est donc à la confrontation. Par ailleurs, le bruit court selon lequel les prisons, en raison des arrestations effectuées le 10 août et les jours suivants, sont peuplées de « conspirateurs » susceptibles d'apporter

leur appui à la contre-révolution. Aller combattre les armées prussiennes sans mettre fin à cette « conspiration » signifie s'exposer à un risque incommensurable. L'assaut des prisons à partir du 2 septembre 1792 dans le but d'y massacrer les détenus, parfois après la tenue d'un simulacre de procès, repose sur ce raisonnement. La « furie homicide » dure plusieurs jours dans une « vacance des pouvoirs publics », vacance interprétée comme un acquiescement tacite¹.

Peu importe l'inanité du raisonnement invoquant la nécessité de se prémunir d'une « menace intérieure » (la majorité des détenus massacrés sont de droits commun) : animés d'un sentiment de toute-puissance, les meurtriers ne doutent pas du bien-fondé politique de leurs actes². Ces remarques soulignent la parenté entre les moments de basculement dans la violence collective et les processus qui sous-tendent les soulèvements spontanés et les phénomènes de propagation : l'action est réactive, émotionnelle et investie d'un enjeu collectif. Elle se nourrit de rumeurs. Elle s'auto-organise en configurations éphémères. Son amplitude est d'autant plus grande que de multiples facteurs concourent à son surgissement et laissent libre cours à son déploiement.

Là où la violence perpétrée en dehors d'un cadre organisationnel implique un groupe indifférencié d'acteurs, la violence « organisée » repose sur une structure de commandement, fût-elle minimale, qui différencie donneurs d'ordre et exécutants. La temporalité de la violence suit le schéma d'exécution énoncé par les donneurs d'ordre pour autant que les exécutants désignés s'y conforment. Les exemples sont innombrables et ne se limitent pas aux situations de guerre civile. La violence, meurtrière, systématique, peut être dirigée contre des alliés ou une faction concurrente.

Pour ne citer qu'un exemple : au milieu des années 1920, le Parti communiste chinois (PCC) s'engage aux côtés du mouvement nationaliste (Kuomintang) dans une stratégie d'unification du pays contre les seigneurs de guerre. En avril 1927, afin de prévenir ce qu'ils estiment être une montée en puissance du PCC, les factions dites « droitières » du Kuomintang, sous l'égide de Tchang Kaï-shek, décidèrent de procéder aux exécutions de masse des sympathisants et des militants communistes dans les centres urbains et les territoires sous leur contrôle³. Les victimes des massacres se comptent par milliers.

1. Haim Burstin, *Une révolution à l'œuvre. Le faubourg Saint-Marcel, 1789-1794*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 424, 431 ; Timothy Tackett, *The Coming of the Terror in the French Revolution*, Cambridge, Harvard University Press, 2015, p. 199.

2. Haim Burstin, *Une révolution à l'œuvre*, op. cit., p. 434 ; D. M. G. Sutherland, « Justice and murder: Massacres in the provinces, Versailles, Meaux and Reims in 1792 », *Past & Present*, 222, 2014, p. 122.

3. Clarence Martin Wilbur, *The Nationalist Revolution in China, 1923-1928*, New York, Cambridge University Press, 1984, p. 99-112.

1. *Ibid.*, p. 722, 736 : citation du « rapport de Chen Yi ».

2. Cité par Pierre Caron, *Les Massacres de Septembre*, Paris, Livre français, 1935, p. 123.

L'incitation organisationnelle à une violence de masse combine les deux dynamiques précédentes. La violence n'est pas commandée. Elle est suscitée ou amplifiée par des acteurs membres d'organisations ou exerçant des responsabilités institutionnelles. Lors de la « Révolution culturelle » (1966-1976), Mao perfectionne cet usage tactique et téléguidé de la violence, en utilisant la mobilisation « des masses révolutionnaires » comme une arme politique à l'encontre des autorités du Parti qui l'ont marginalisé à la suite du désastre économique et humanitaire de la politique dite du « Grand Bond en avant »¹. Il est à noter que Mao a théorisé explicitement cet usage de la violence dans un document de janvier 1965 (les « vingt-trois articles ») précédant le déclenchement de l'offensive politique contre les instances du PCC².

Fin de partie

Envisageons désormais les conjonctures qui ferment la chronologie événementielle d'une révolution. Le temps chronologique d'un événement révolutionnaire « commence » avec l'irruption d'un conflit qui met en cause la capacité régulatrice des organisations d'État. Par contre-coup, cette chronologie événementielle prend fin quand les organisations, anciennes ou nouvelles, qui se proclament souveraines en leur domaine (police, défense, fiscalité, administration) recouvrent un pouvoir de régulation. Lors de cette transition, l'expérience du temps de l'événement subit deux inflexions majeures dues à la promulgation effective d'un ensemble de règles formelles (processus d'institutionnalisation) et à l'homogénéisation croissante des anticipations relatives à l'exercice du pouvoir d'État (processus de normalisation).

L'indétermination des règles du jeu est une caractéristique clé des conjonctures révolutionnaires. À l'indétermination des règles fait pendant l'indétermination relative des capacités d'action collective des uns et des autres³. Dans un tel contexte, les acteurs investis de responsabilités étatiques s'efforcent de consolider ou d'accroître leurs capacités décisionnelles en les enserrant dans un ensemble de règles plus ou moins adossées à des pratiques coercitives. Ces règles formelles deviennent politiquement significatives dès lors qu'elles sont communément perçues comme étant suivies d'effets.

Le contraste qu'il est à cet égard possible d'observer entre l'impuissance politique du président Mohamed Morsi en 2012-2013 et l'hégémonie

décisionnelle acquise par la junte militaire égyptienne après l'arrestation de ce dernier (5 juillet 2013) sert de cas révélateur. Morsi est élu président de la République égyptienne dans un contexte où les différents protagonistes de la révolution dite du « 25 janvier 2011 » – révolution qui s'est conclue par la chute d'Hosni Moubarak le 11 février 2011 – se disputent le droit de façonner le cadre constitutionnel de l'Égypte postrévolutionnaire. Aux prétentions de l'état-major s'étant investi de prérogatives gouvernementales et législatives le 10 février 2011, se juxtaposent, voire s'affrontent, la volonté constituante de la majorité islamiste du parlement élu au suffrage universel en novembre 2011, les édits rendus par les juristes de la Cour constitutionnelle concernant la légalité de ces initiatives parlementaires, et les prises de position des groupes issus de la société civile.

Loin de résorber ces rapports de concurrence et d'affrontement, l'élection de Morsi en juin 2012 les exacerbe en faisant de la fonction présidentielle une instance de décision prétendant également à la souveraineté. Après quelques mois d'exercice et la tentative de légiférer sur les modalités de la transition, Morsi apparaît en butte à des oppositions multiples paralysant sa puissance d'agir. L'indétermination de la configuration politique demeure entière¹. Le coup de force opéré par la junte militaire à l'encontre d'un président déchu de ses fonctions et mis aux arrêts est le prélude à un usage renouvelé de la violence – massive, meurtrière et cynique – ciblant les opposants de tous bords. En restaurant formellement le droit à la répression politique la plus brutale (loi 107 de novembre 2013), la junte militaire stipule qu'elle entend désormais être maîtresse incontestée du jeu. Cette prétention hégémonique est réitérée avec le référendum constitutionnel de janvier 2014 organisé sous l'égide des militaires, et l'annonce peu de temps après que le ministre de l'Intérieur Abdel Fattah al-Sissi se porte candidat à l'élection présidentielle de mai 2014. Pour quiconque peut encore en douter, la teneur de cette élection – al-Sissi récolte 97 % des suffrages – met fin à toute équivoque éventuelle sur l'identité des maîtres de l'heure².

L'émergence d'un cadre régulateur des rapports politiques va de pair avec une convergence des anticipations concernant le mode de résolution des conflits : les différents groupes parties prenantes de la conjoncture entérinent l'autorité décisionnelle du pouvoir exécutif. Ce faisant, leurs anticipations s'homogénéisent d'un point de vue temporel et consacrent l'établissement

1. Le slogan désigne la politique mise en œuvre en 1958-1959 visant à promouvoir un communisme agraire sous la forme de « communes populaires » engagées dans une surenchère d'objectifs de productivité et supposées devenir autosuffisantes.

2. Simon Leys, *Les Habits neufs du président Mao. Chronique de la Révolution culturelle*, Paris, Champ libre, 1971, p. 60.

3. Ivan Ermakoff, *Ruling Oneself Out*, op. cit., chapitres 8-9 ; « The structure of contingency », loc. cit., p. 106-109.

1. Mona El-Ghobashy, *Bread and Freedom. Egypt's Revolutionary Situation*, Stanford, Stanford University Press, 2021, chapitres 4 et 5.

2. *Ibid.*, chapitre 6 ; Neil Ketchley, *Egypt in a Time of Revolution*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2017, chapitre 6.

d'une nouvelle normalité politique. Dans cette dynamique d'homogénéisation, le ralliement public des anciens opposants ou rebelles joue le plus souvent un effet déclencheur ou cristallisateur.

Emblématique de la « normalisation » des anticipations qui signale la fin d'un événement révolutionnaire, le cas tchécoslovaque en 1968-1969 n'a pas manqué de marquer les consciences. Au printemps 1968, les mesures de libéralisation et les annonces politiques d'Alexandre Dubček, nommé à la tête du Parti communiste en janvier de la même année, libèrent la parole. Partisans et opposants de la libéralisation vivent la conjoncture comme une « révolution », annonciatrice d'un « socialisme » à visage humain pour les uns, vouée à n'être que régressive pour les autres¹.

Au nom du pacte de Varsovie, les troupes soviétiques pénètrent en Tchécoslovaquie le 21 août 1968 afin de mettre fin à une situation que les dirigeants du Kremlin considèrent désormais incontrôlable. Leur intervention suscite immédiatement un mouvement de résistance civique dans le pays². En porte à faux avec ce mouvement, les responsables politiques tchécoslovaques qui ont été les artisans d'un agenda de libéralisation se plient aux exigences du Kremlin tout en accréditant l'idée que cet agenda serait poursuivi³. À la résistance civique se substituent le retrait et le désenchantement⁴.

Répercussions

En guise d'épilogue, reportons-nous aux deux lignes directrices qui ont ouvert ce chapitre : la temporalité des révolutions déborde leur chronologie ; l'idée d'un temps univoque s'avère illusoire. Ces observations prennent un relief particulier lorsqu'on aborde le dernier pan de la temporalité d'un événement révolutionnaire entendue comme modalité collective d'un rapport au temps : l'impact de l'événement sur les règles, les pratiques et les croyances. Les révolutions se survivent à elles-mêmes au travers de leurs répercussions. Deux points à cet égard méritent l'attention.

La question de l'impact ne saurait être confinée au domaine politique. Elle implique l'ensemble des sphères d'activité et d'expérience qui définissent les relations en société : des événements démographiques (naissances, choix

éducatifs, unions, décès) aux pratiques artistiques et culturelles en incluant, entre autres, les comportements économiques. Prendre la mesure de cet impact requiert une appréciation fine de ses modalités selon que la focale porte sur les institutions, les comportements informels ou les représentations. Une estimation longitudinale de l'impact des campagnes anti-élites sur les trajectoires scolaires pendant la Révolution culturelle chinoise (1966-1976) montre par exemple un affaiblissement prononcé du lien entre l'origine sociale – mesurée par la profession du père – et le niveau de diplôme obtenu par les fils. Cet impact est particulièrement marqué pour les enfants d'intellectuels, les enfants de cadres se révélant en définitive peu affectés par les bouleversements politiques de ces années¹.

Une approche comparée des legs d'un événement révolutionnaire sur des domaines d'expérience variés offre ainsi la possibilité de mettre à nu des contrastes significatifs, y compris lorsque la comparaison porte sur des expériences nationales. Le cas des pratiques culturelles des générations nées après les révolutions démocratiques au Portugal (1974) et en Espagne (1976) vaut à cet égard d'être cité. Les générations « postrévolutionnaires » au Portugal témoignent de goûts culturels plus diversifiés que leurs homologues espagnoles. Ce contraste peut être rapporté à l'impact différencié de la transition démocratique sur le système éducatif dans ces deux pays. Au Portugal, l'avènement de la démocratie va de pair avec une purge du personnel enseignant et une refonte du système éducatif en vue d'un « renversement partiel des hiérarchies ». Nulle transformation d'aussi grande ampleur n'est observée en Espagne dans le domaine de l'éducation : les élites franquistes négocient la transition démocratique et limitent de ce fait son caractère transgressif².

Par ailleurs, quoique particulièrement visibles, les répercussions institutionnelles et législatives d'un événement révolutionnaire n'en constituent pas nécessairement le legs le plus significatif. La pérennité des imaginaires que suscitent les révolutions demeure un fait marquant de leur temporalité *ex post*. En invoquant un référent historique comme norme de leurs croyances, les adeptes d'un modèle de révolution font vivre un imaginaire événementiel et créent une temporalité au long cours.

Pour les hérauts du régime démocratique et parlementaire, 1789 demeure ainsi la référence tout au long du XIX^e siècle jusqu'aux révolutions constitutionnalistes du siècle suivant. Auprès des convertis au projet communiste,

1. Jan Pallas, « L'automne tchécoslovaque », *Esprit*, n° 378 (2), 1969, p. 219.

2. Michel Tatu, *L'Hérésie impossible. Chronique du drame tchécoslovaque*, Paris, Grasset, 1968, p. 174-94 ; François Fejtö, *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Seuil, 1969, p. 239-40 ; Harold Gordon Skilling, *Czechoslovakia's Interrupted Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 773-779.

3. Josef Sladeczek et Lenka Brychta, « Les communistes et les autres : Le Printemps de Prague et la normalisation », *Esprit*, n° 25 (1), 1979, p. 116.

4. Harold Gordon Skilling, *Czechoslovakia's Interrupted Revolution*, op. cit., p. 808-809.

1. Zhong Deng et Donald J. Treiman, « The impact of the Cultural Revolution on trends in educational attainment in the People's Republic of China », *American Journal of Sociology*, 103(2), 1997, p. 419-420.

2. Robert M. Fishman et Omar Lizardo, « How macro-historical change shapes cultural taste: Legacies of democratization in Spain and Portugal », *American Sociological Review*, 78(2), 2013, p. 224-225.

Octobre 1917 est l'événement phare. Dans l'entre-deux-guerres, les partisans de révolutions autoritaires ou fascistes ont en tête la conquête du pouvoir d'État par Mussolini, relayée une décennie plus tard par l'exemple national-socialiste en Allemagne. La victoire armée du Parti communiste chinois suivie par celle du Vietminh sur les forces militaires françaises en 1954 démontre la capacité révolutionnaire d'un mouvement de guérilla contre le Goliath des puissances coloniales. Avec la Révolution iranienne (1979), le projet révolutionnaire d'une théocratie acquiert son acte de naissance contemporain.

L'écheveau tissé par ces schèmes de représentations et d'action dessine ainsi un espace-temps global des modèles de révolution. Cet espace-temps est cyclique. Tout succès politique, mesuré à l'aune de la création d'un régime, contribue à l'aura et à la diffusion du modèle invoqué. La capacité des mollahs en Iran à instaurer un régime théocratique inaugure dans les années 1980 un cycle de mobilisations inspirées par cet exemple. À l'inverse, les défaites politiques et, à plus long terme, les échecs institutionnels – le régime enfanté par la révolution n'étant pas à la hauteur des attentes – posent les jalons du déclin idéologique.

Bibliographie

- Helga Baitenmann, *Matters of Justice. Pueblos, Agrarian Reform, and Judiciary in Revolutionary Mexico*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2020.
- Mark Beissinger, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, New York, Cambridge University Press, 2002.
- Yves-Marie Bercé, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991.
- Haim Burstin, *Une révolution à l'œuvre. Le faubourg Saint-Marcel, 1789-1794*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.
- Mona El-Ghobashy, *Bread and Freedom. Egypt's Revolutionary Situation*, Stanford, Stanford University Press, 2021.
- Ivan Ermakoff, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008.
- François Fejtő, *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Seuil, 1969.
- Carolyn Fick, *Haïti, naissance d'une nation. La révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*, Montréal, Éditions du CIDIHCA, 2014.
- Günther Franz, *Der deutsche Bauernkrieg*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975.
- David Geggus, « Slavery, war, and revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », in David Barry Gaspar et David Patrick Geggus, *A Turbulent Time. The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington, Indiana University Press, 1997.

- C.L.R. James, *The Black Jacobins. Toussaint Louverture and the San Domingo Revolution*, Dial, New York, 1938.
- Alan Knight, *The Mexican Revolution. Volume 1 : Porfirians, Liberals and Peasants*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- Simon Leys, *Les Habits neufs du président Mao. Chronique de la Révolution culturelle*, Paris, Champ libre, 1971.
- Nader Sohrabi, *Revolution and Constitutionalism in the Ottoman Empire and Iran*, New York, Cambridge University Press, 2011.
- Léon Trotski, *Histoire de la Révolution russe. Tome 1 : La Révolution de Février*, traduit du russe par Maurice Parijanine, Paris, Seuil, 1950.